



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 10 mai 2017 — N° 254

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.3 du Règlement, il est procédé aux déclarations de députés.

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire des centres de la petite enfance du Québec.

M. Girard (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de souligner le 45^e anniversaire du Club d'âge d'or Le Mistral Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus.

M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire du Festival des sucres de Saint-Pierre-Baptiste.

10 mai 2017

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Céline Forget pour son engagement dans les arts et la culture.

M. Therrien (Sanguinet) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire de la municipalité de Saint-Mathieu.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de souligner la contribution de M. Martin Gélinas en tant qu'animateur au Tournoi jeunes démocrates.

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de féliciter les élèves de la commission scolaire des Premières-Seigneuries honorés lors du vernissage annuel Festi-Arts.

M. Fortin (Pontiac) fait une déclaration afin de souligner la solidarité des bénévoles et de la population touchés par les inondations en Outaouais.

Mme Fournier (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de souligner le succès du projet en médiation culturelle *Ma ville, ma communauté, mon monde à moi, un petit coup de pinceau à la fois!*

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de La Société de musique contemporaine du Québec.

10 mai 2017

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration afin de souligner l'entraide et la résilience de la population touchée par les inondations en Outaouais.

À 9 h 54, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Vallée, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 138 Loi modifiant le Code de procédure pénale et la Loi sur les tribunaux judiciaires afin de favoriser l'accès à la justice et la réduction des délais en matière criminelle et pénale

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 138.

10 mai 2017

M. Khadir (Mercier) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 799 Loi modifiant la Loi sur les syndicats professionnels dans le but de supprimer l'obligation d'être citoyen canadien pour être membre du conseil d'administration d'un syndicat ou faire partie de son personnel

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 799.

Dépôts de documents

M. le président dépose :

Les trois textes de loi adoptés par les membres de la 21^e législature du Parlement écolier, le 5 mai 2017;

(Dépôt n° 3203-20170510)

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 10 mai 2017.

(Dépôt n° 3204-20170510)

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 97.1 du Règlement, il dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Lamontagne (Johnson) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du jeudi 11 mai 2017, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 3205-20170510)

10 mai 2017

Dépôts de rapports de commissions

M. le Président dépose les rapports des commissions parlementaires qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 2017-2018 :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles;

(Dépôt n° 3206-20170510)

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire;

(Dépôt n° 3207-20170510)

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation;

(Dépôt n° 3208-20170510)

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail;

(Dépôt n° 3209-20170510)

Le rapport de la Commission des finances publiques;

(Dépôt n° 3210-20170510)

Le rapport de la Commission des institutions;

(Dépôt n° 3211-20170510)

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens;

(Dépôt n° 3212-20170510)

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux;

(Dépôt n° 3213-20170510)

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement.

(Dépôt n° 3214-20170510)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

10 mai 2017

Motions sans préavis

M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée entérine l'annulation de la séance du mardi 9 mai 2017;

QUE jusqu'à 10 déclarations de députés supplémentaires au total puissent avoir lieu au cours des séances du mercredi 10 mai 2017 et du jeudi 11 mai 2017;

QUE les rapports des commissions qui ont procédé à l'étude des crédits soient déposés lors de la séance du mercredi 10 mai 2017;

QUE la commission plénière procède à l'étude des crédits de l'Assemblée nationale lors de la séance du mercredi 10 mai 2017, après les affaires courantes, et que, malgré l'article 20 du Règlement, la commission plénière puisse poursuivre ses travaux jusqu'à ce que cette étude soit complétée;

QUE le débat restreint sur les rapports des commissions qui ont procédé à l'étude des crédits se déroule lors de la séance du mercredi 10 mai 2017 dès 15 heures, et qu'immédiatement après ce débat, l'Assemblée se prononce sur l'amendement, le cas échéant, puis sur les rapports regroupés amendés ou non et sur le projet de loi de crédits qui y fait suite;

QUE dès après, lors de la séance du mercredi 10 mai 2017, l'Assemblée procède au débat sur l'adoption finale du projet de loi n° 126, Loi favorisant la santé financière et la pérennité du régime de retraite du personnel d'encadrement et modifiant diverses dispositions législatives, et que, malgré l'article 20 du Règlement, l'Assemblée puisse poursuivre ses travaux jusqu'à ce que ce débat soit complété;

10 mai 2017

QUE, malgré l'article 143 du Règlement, la Commission des institutions procède à l'étude détaillée du projet de loi n° 98, Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel, le mercredi 10 mai 2017, de 19 heures à 21 heures;

QUE lors de la séance du jeudi 11 mai 2017, après les affaires courantes, l'Assemblée procède au débat restreint sur le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le phénomène du recours aux paradis fiscaux, et que, malgré l'article 20 du Règlement, l'Assemblée puisse poursuivre ses travaux jusqu'à ce que ce débat soit complété;

QUE le préavis requis pour les affaires inscrites par les députés de l'opposition soit transmis au plus tard une heure avant les affaires courantes le mercredi 10 mai 2017 et que le débat sur les affaires inscrites par les députés de l'opposition soit tenu lors de la séance du jeudi 11 mai 2017, de 15 heures à 17 heures;

QUE lors de la séance du jeudi 11 mai 2017, dès après le débat sur les affaires inscrites par les députés de l'opposition, l'Assemblée poursuive le débat sur l'adoption du principe du projet de loi n° 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs;

QUE cette motion devienne un ordre de l'Assemblée et qu'elle ait préséance sur toutes dispositions incompatibles du Règlement et des Règles de fonctionnement de l'Assemblée.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

10 mai 2017

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Marceau (Rousseau), conjointement avec M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Khadir (Mercier), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale dénonce l'insuffisance des quatre nominations du jeudi 4 mai 2017 à la Cour supérieure pour répondre à la crise des délais déraisonnables en matière criminelle et pénale;

QU'elle réitère que le gouvernement fédéral doit toujours pourvoir dix postes supplémentaires sans délai;

QU'elle demande que le gouvernement fédéral prenne en compte que des besoins urgents existent en matière criminelle.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **330** en annexe)

Pour : **99** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lamontagne (Johnson), conjointement avec M. Marceau (Rousseau) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale déplore la décision du gouvernement fédéral d'installer à Toronto plutôt qu'à Montréal la Banque de l'infrastructure du Canada.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

10 mai 2017

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. LeBel (Rimouski) et M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales;

QU'elle reconnaisse l'importance du travail des organismes de défenses des droits sociaux et souligne leur apport inestimable pour les plus vulnérables;

QU'elle salue le courage de celles et ceux qui luttent pour plus de dignité face aux conséquences de la pauvreté;

QUE l'Assemblée nationale invite la population à combattre les préjugés envers les prestataires de l'aide sociale et qu'elle demande au gouvernement de travailler à mieux redistribuer la richesse dans notre société.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 98, Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 132, Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 108, Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics.

10 mai 2017

M. Ouimet, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition de la Commission municipale du Québec sur sa gestion administrative et sur ses engagements financiers; puis en séance publique afin d'entendre la Commission municipale du Québec; enfin, en séance de travail afin de statuer sur les observations, les conclusions et les recommandations à la suite de cette audition.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le jeudi 11 mai 2017, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Lamontagne (Johnson).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale fasse sienne la position de la Caisse de dépôt et placement du Québec de s'opposer à la résolution consultative sur la rémunération des dirigeants de Bombardier.

AFFAIRES DU JOUR

Crédits budgétaires

Crédits de l'Assemblée nationale

Conformément à l'ordre adopté précédemment, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier les crédits budgétaires de l'Assemblée nationale pour l'exercice financier 2017-2018.

10 mai 2017

Commission plénière

M. Ouimet, président de la commission plénière, informe la commission que la durée maximale de cette étude a été fixée à deux heures et que la répartition du temps de parole a été prévue comme suit : environ 20 minutes sont allouées à M. le président pour ses remarques préliminaires; environ 50 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 30 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 20 minutes sont allouées au deuxième groupe d'opposition.

La commission plénière entreprend l'étude des crédits de l'Assemblée nationale.

L'étude des crédits de l'Assemblée nationale étant terminée, Mme Poirier, membre de la commission plénière, fait rapport à l'Assemblée.

À 13 h 55, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 03.

10 mai 2017

Affaires prioritaires

Crédits budgétaires

Conformément à l'ordre adopté précédemment, l'Assemblée entreprend le débat restreint sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2018.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 56 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 33 minutes 26 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes 4 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 7 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum, selon le nombre de députés qui se seront manifestés pour intervenir, de 2 minutes chacun pour les députés de Groulx et de Vachon, et de 6 minutes pour les deux députés de Québec solidaire. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé et l'Assemblée ayant statué sur les motions formulant un grief et sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement, présentées dans le cadre du débat sur le discours du budget, les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2018 sont mis aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

Ces rapports sont adoptés par le vote suivant :

(Vote n° 331 en annexe)

Pour : **58** Contre : **42** Abstention : **0**

10 mai 2017

Projets de loi de crédits

M. Moreau, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 136, Loi n° 2 sur les crédits, 2017-2018, qu'elle en adopte le principe et qu'elle adopte le projet de loi.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 332 en annexe)

Pour : **58** Contre : **42** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 136, Loi n° 2 sur les crédits, 2017-2018, est adopté.

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Moreau, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 126, Loi favorisant la santé financière et la pérennité du régime de retraite du personnel d'encadrement et modifiant diverses dispositions législatives, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 126 est adopté.

10 mai 2017

À 18 h 12, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 11 mai 2017, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

10 mai 2017

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Marceau (Rousseau), conjointement avec M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Khadir (Mercier), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon) :

(Vote n° 330)

POUR – 99

Anglade (PLQ)	de Santis (PLQ)	LeBel (PQ)	Roberge (CAQ)
Arcand (PLQ)	Drolet (PLQ)	Legault (CAQ)	Rochon (PQ)
Auger (PLQ)	Fortin (PLQ)	Léger (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Barrette (PLQ)	(Sherbrooke)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bergeron (PQ)	Fortin (PLQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Bernier (PLQ)	(Pontiac)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Fournier (PLQ)	Marceau (PQ)	Sauvé (PLQ)
Billette (PLQ)	(Saint-Laurent)	Martel (CAQ)	Samson (PLQ)
Blais (PLQ)	Fournier (PQ)	Matte (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Blanchette (PLQ)	(Marie-Victorin)	Melançon (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Ménard (PLQ)	(Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
Boucher (PLQ)	(Jonquière)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Dubuc)
Bourcier (PQ)	Girard (PLQ)	Morin (PLQ)	Sklavounos (IND)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Nichols (PLQ)	Soucy (CAQ)
Busque (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouellet (PQ)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	Huot (PLQ)	(René-Lévesque)	St-Denis (PLQ)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellette (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jean (PQ)	Pagé (PQ)	Tanguay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (CAQ)	Thériault (PLQ)
Cloutier (PQ)	Kelley (PLQ)	(Lévis)	Therrien (PQ)
Couillard (PLQ)	Khadir (IND)	Plante (PLQ)	Traversy (PQ)
Cousineau (PQ)	Kotto (PQ)	Poirier (PQ)	Tremblay (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	Turcotte (PQ)
D'Amours (CAQ)	Lamarre (PQ)	Proulx (PLQ)	Vallée (PLQ)
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Reid (PLQ)	Vien (PLQ)
	Lavallée (CAQ)	Richard (PQ)	Weil (PLQ)
	Lefebvre (CAQ)		

10 mai 2017

Sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2018 :

(Vote n° 331)

POUR - 58

Anglade (PLQ)	Couillard (PLQ)	Iracà (PLQ)	Simard (PLQ)
Arcand (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Kelley (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Auger (PLQ)	David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Simard (PLQ)
Barrette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Melançon (PLQ)	(Dubuc)
Bernier (PLQ)	Drolet (PLQ)	Ménard (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Merlini (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Blais (PLQ)	(Sherbrooke)	Montpetit (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Moreau (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Pontiac)	Morin (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Boucher (PLQ)	Fournier (PLQ)	Nichols (PLQ)	Vallée (PLQ)
Boulet (PLQ)	(Saint-Laurent)	Ouellette (PLQ)	Vien (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Giguère (PLQ)	Plante (PLQ)	Weil (PLQ)
Busque (PLQ)	Girard (PLQ)	Polo (PLQ)	
Carrière (PLQ)	Habel (PLQ)	Reid (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Hardy (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Rousselle (PLQ)	
Coiteux (PLQ)	Huot (PLQ)	Sauvé (PLQ)	

CONTRE - 42

Bergeron (PQ)	Laframboise (CAQ)	Pagé (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Bérubé (PQ)	Lamontagne (CAQ)	Paradis (CAQ)	Soucy (CAQ)
Bourcier (PQ)	Lavallée (CAQ)	(Lévis)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	LeBel (PQ)	Picard (CAQ)	Surprenant (IND)
Cloutier (PQ)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	Therrien (PQ)
Cousineau (PQ)	Legault (CAQ)	Richard (PQ)	Traversy (PQ)
D'Amours (CAQ)	Léger (PQ)	Roberge (CAQ)	Turcotte (PQ)
Gaudreault (PQ)	Lemay (CAQ)	Rochon (PQ)	
(Jonquière)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)	
Hivon (PQ)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)	
Jean (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)	
Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)	
Kotto (PQ)	Ouellet (PQ)	Samson (CAQ)	
	(René-Lévesque)		

10 mai 2017

Sur la motion de M. Moreau, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor :

(Vote n° 332)

(Identique au vote n° 331)